

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Avril 2018 à 20h00

Président : M. DUSSART

Etaient présents : MM. JEUNIAUX, CANDELIER, PROCHWICZ, GUY, POURNY, Mmes HENNON, ISEBE, LEFEBVRE.

Etaient absents excusés : M CAPRON, excusé, ayant donné une procuration de vote à M.DUSSART.

M GAUDIERE, excusé, ayant donné une procuration de vote à M.DUSSART.

Mme COURTEAUX, M RICHARD.

Secrétaire de séance : Mme LEFEBVRE

Date de Convocation : 03 Avril 2018

Date de la séance : 10 Avril 2018

Affichée le : 17 Avril 2018

Ordre du Jour :

I) Approbation du compte rendu du 20 Février 2018

Sans remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II) Délibérations :

✓ CPIE : Convention 2018

La convention 2018 a pour objet de définir les modalités techniques et financières de la commune de Vers sur Selle concernant le chantier d'insertion les « Chemins de l'Espoir » géré par le CPIE Vallée de Somme au profit de la commune. La commune s'engage à financer 28 jours de travaux pour l'année 2018 pour un forfait journalier de 718€ TTC soit une cotisation annuelle totale de 20 104.00€ TTC.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve la convention 2018 du CPIE pour un montant total de 20 104€ TTC.

✓ Compte de Gestion 2017

Présentation de M. DUSSART

Monsieur le Maire fait savoir que la comptabilité communale de l'exercice 2017 du 01 Janvier au 31 décembre 2017 est conforme au compte de gestion, établi par Madame le Receveur Municipal.

Par suite et sans observation, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte de gestion 2017 de la commune, conforme au compte administratif 2017.

✓ Compte Administratif 2017

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de voter le président pour le vote du compte administratif,

M. CANDELIER, adjoint chargé des finances, propose sa candidature.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents la candidature de M. CANDELIER en tant que président pour le vote du compte administratif.

M. CANDELIER présente le Compte Administratif 2017 comme suit :

- Section de fonctionnement
Dépenses : 443 139.62€
Recettes : 508 950.02€ Résultat de l'exercice 2017 en fonctionnement : 65 810.40€

- Section d'investissement
Dépenses : 40 073.73€
Recettes : 166 670.04€ Résultat de l'exercice 2017 en investissement : 126 596.31€

Le résultat de clôture au 31 décembre de l'année 2017 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement : 365 299.37€

Section d'investissement : - 6 711.03€

Suivant la réglementation en vigueur Monsieur le Maire se retire et Monsieur CANDELIER demande le vote du compte administratif 2017.

A l'unanimité des membres présents, le compte administratif est approuvé.

✓Affectation du Résultat

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2017 laissant apparaître un excédent de fonctionnement de 365 299.37€.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat de fonctionnement 2017 pour la somme de 365 299.37€ comme suit :

- (002) Excédent antérieur reporté: 358 588.34€
- (1068) Excédent de fonctionnement passé en investissement : 6 712.00€

✓Vote des 3 taxes

Le Conseil Municipal décide de maintenir et de voter les taux suivants de fiscalité locale pour l'année 2018 comme suit :

Taxe d'habitation : 19.09%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21.65%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39.98%

Permettant d'obtenir un produit fiscal brut attendu de 218 746.00€

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve les taxes ci-dessus inscrites.

✓Budget Primitif 2018

Monsieur CANDELIER présente le projet du budget primitif 2018 (dépenses et recettes) et le tableau des subventions allouées aux associations.

Présentation du Budget Primitif 2018, dépenses recettes en fonctionnement et en investissement.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2018 comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses = Recettes = **855 295.00€**

Section d'Investissement :

Dépenses = Recettes = **82 828.00€**

Le Budget Primitif 2018 est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture ainsi qu'à la permanence du vendredi après-midi.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve le montant des subventions alloué aux associations comme suit :

6574	COMITE ANIMATION	1 100€
6574	COMITE ANIMATION (except)	200€
6574	AINES	700€
6574	AINES (except)	300€

6574	ESV	300€
6574	PECHE	100€
6574	ANCIENS COMBATTANTS	200€
6574	CHASSEURS	200€
	CHASSEURS (exceptionnelle)	200€
6574	ALCOOL ASSISTANCE	200€
6574	AUTRES DIVERS	500€
6574	TOTAL	4000€

Un courrier sera envoyé au président de l'association l'informant du montant et des éléments à fournir en mairie tels que :
- Compte de résultat, budget prévisionnel, nombre et répartition des adhérents.

III) Informations Vers sur Selle

➤ **Présentation de M. DUSSART**

Déclaration d'intention d'aliéner

Sept DIA ont été envoyées par Maître Mathieu GOUJON de l'Office Notarial d'Ailly Sur Somme concernant les parcelles suivantes Au Chemin de Conty :

- ZE 159 lot 28 du lotissement
- ZE 135,143,160 lot 29 du lotissement
- ZE 136,144,161, lot 30 du lotissement
- ZE 168 lot 30 lot 36 du lotissement
- ZE 121, 109 lot 14 du lotissement
- ZE 125 lot 18 du lotissement
- ZE 127 lot 20 du lotissement

Au regard de la délibération d'autorisation permanente du 19 septembre 2017, le maire n'a pas fait valoir son droit de préemption.

Participation BAFA

Une convention a été établie avec Melle Léa LECAILLE demeurant à Vers sur Selle concernant les modalités de financement de son BAFA par le CCAS. Melle LECAILLE s'engage à participer aux centres de loisirs en 2018 et en 2019.

Voirie

Le revêtement de la chaussée de la Côte de Vers sera réalisé le mercredi 11 avril 2018.

Course cycliste UFOLEP

La course cycliste dénommée « Le Grand prix d'Amiens Métropole » organisée par l'UFOLEP, traversera la commune le dimanche 10 juin 2018 de 9h à 15h.

Fédération Départementale d'Energie

Le rapport d'activités de la FDE de la somme qui rend compte des réalisations et des évolutions de leurs services dans l'année 2016 est porté à la connaissance du conseil municipal et est consultable en mairie.

ALSH Avril

L'accueil de loisirs aura lieu du 23 au 27 avril, il y a 42 enfants inscrits.

TOUR DE TABLE

M. CANDELIER

Tibet

Le 16 mars, a eu lieu le 17^{ème} temps fort du Tibet sur Amiens en présence de Madame le maire d'Amiens.

Commision CCID

La commission des impôts directs s'est réunie le jeudi 06 avril. Une remarque a été signalée et relevée.

Antenne Gaz

Le 22 mars, une antenne pour le relevé automatique des consommations de gaz a été posée à la salle communale.

M JEUNIAUX

TIBET

Nous avons apporté du mobilier pour deux familles nouvellement installées à Amiens.

BAFA

Le CCAS participe financièrement au BAFA de Melle Léa LECAILLE.

M. PROCHWICZ

Journal du village

Le journal est en cours d'élaboration, il sera distribué début mai.

Fibre

L'installation est toujours au point mort sur la commune

Mme ISEBE

Vitesse

Une personne demeurant au Culmont se plaint de la vitesse dans la rue de Conty et demande la pose de ralentisseurs. M le maire va prendre contact avec le Conseil Départemental et les services d'Amiens métropole pour l'aménagement du Culmont.

Mme HENNON

Voirie

Demande l'enlèvement de la barrière allée des marronniers.

Réunion de Conseil

La prochaine réunion des commissions aura lieu le mardi 15 mai 2018 à 19h30

Et

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le mardi 22 Mai 2018 à 20h.

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h30.